

Procès-verbal des délégués de la Voix Romande de Bienne et Environs

La 79^{ème} assemblée générale ordinaire des délégués de la Voix Romande de Bienne et Environs s'est tenue lundi 5 mai 2008 dans la grande salle du restaurant Romand à Bienne.

Présidence: Roland Probst

Comité: Vice-président : René Bellini; Caissier : Raymond Vernier ; Secrétaire : Yvan Paroz ; Secrétaire des verbaux : Françoise Grand ; Abonnements et mutations : Lucien Parel ; Sit Internet et convocateur : Jean-Claude Hadorn ; Archiviste : René Devaux ; Assesseur : Jean-Pierre Schnider.

Représentants de la maison Gassmann : M. Beat Grossenbacher, rédacteur en chef du Journal du Jura, et Mme Manuela Vanrell.

Organe de révision: le chœur mixte « La Lyre », le club d'accordéon « Les Grillons » et la société « Française Bienne ».

Président d'Honneur: Serge Bernasconi

Membres d'Honneur: Aloïs Rosselet, Norbert Borne, Joseph Merazzi, Jean-Pierre Welten et Richard Siggen. Présents: 40 sociétés, totalisant 93 voix, majorité absolue 47 voix. Excusée, 1 société. Ne sont pas présentes 11 sociétés.

La société de chant le Chœur mixte de « Péry-Sonceboz », sous la direction de M. Jean-Daniel Lécureux, accueille les délégués à l'assemblée par quelques chants du plus bel effet, petit concert varié et divertissant. Que son président M. Pierre Fankhauser en soit vivement remercié !

A 20h30, le président Roland Probst ouvre la 79^{ème} assemblée générale ordinaire des délégués de la Voix Romande de Bienne et Environs en souhaitant une cordiale bienvenue à l'assistance. Il salue particulièrement le président d'honneur M. Serge Bernasconi, les membres d'Honneur, M. Beat Grossenbacher, rédacteur en chef du Journal du Jura, ainsi que Mme Manuela Vanrell de la rédaction. On passe à l'ordre du jour, pour constater que la convocation de cette 79^{ème} assemblée générale a été faite en temps utile et conformément aux statuts par courrier envoyé à chaque société en date du 31 mars 2008 ainsi qu'un encart paru dans les colonnes de la Voix Romande du jeudi 24 avril 2008. L'ordre du jour est accepté tel que proposé. Les scrutateurs sont désignés en les personnes de M. Michel Lalli de l'UIB Jazz Orchestra et M. Jean Gertsch de la Batterie-Fanfare l'Audacieuse.

Après lecture du procès-verbal de la 78^{ème} assemblée générale du lundi 7 mai 2007 au restaurant Romand, celui-ci est approuvé par acclamations. Le président remercie son auteur Françoise Grand, pour la parfaite tenue de ce procès-verbal. Dans son rapport, le président Roland Probst met l'accent sur le fait qu'aucune autre fédération n'a la chance, par l'intermédiaire des rédacteurs des sociétés romandes, de pouvoir écrire tous les jeudis dans le journal local. En conclusion, la Voix Romande est indispensable au bon fonctionnement de la vie culturelle biennoise. Il exprime ses sincères remerciements à la maison d'édition Gassmann, à son rédacteur en chef M. Béat Grossenbacher ainsi qu'à tous ses collègues du comité pour leur soutien et leur amitié, débouchant sur une collaboration inconditionnelle avec les sociétés. Le comité s'est réuni à 5 reprises, afin de traiter les affaires courantes. Il nous rappelle que c'est la 11^{ème} année consécutive que la rédaction du Journal du Jura se charge de faire paraître dans les colonnes de la Voix Romande les communiqués des sociétés. Le président rend hommage aux nombreux membres et amis de la Voix Romande qui nous ont quittés lors de l'année écoulée. L'assistance debout se recueille un instant en hommage aux défunts. Dans son rapport clair et précis le caissier Raymond Vernier nous fait part d'un léger déficit de Fr. 245.38. Décharge est donnée au caissier par Mme Longero de la société « Française Bienne », porte-parole du Chœur mixte « La Lyre » et de la société des accordéonistes « Les Grillons ».

Les rapports du président Roland Probst, du caissier Raymond Vernier ainsi que le rapport de la rédaction ne suscitant ni question ni modification sont approuvés à l'unanimité par de vifs applaudissements.

Une nouvelle société fait son entrée dans la Voix Romande, il s'agit de la société « Frater Noël » qui s'engage depuis 35 ans à offrir une veillée de Noël à tous ceux qui sont seuls. C'est par de vives acclamations que l'assistance lui souhaite une cordiale bienvenue. Ainsi notre fédération se compose actuellement de 52 sociétés régulièrement inscrites. Grâce à une bonne gestion, la proposition de ne pas augmenter la cotisation fixe annuelle est approuvée par l'assemblée. Le budget est accepté sans commentaire. Aucune démission n'étant à déplorer, le prochain comité aura le visage suivant : Le

président d'honneur : Serge Bernasconi ; Président : Roland Probst ; Vice-président : René Bellini ; Caissier : Raymond Vernier ; Secrétaire : Yvan Paroz ; Secrétaire des verbaux : Françoise Grand ; Responsable du site Internet et convocateur : Jean-Claude Hadorn ; Abonnements et mutations : Lucien Parel ; Archiviste : René Devaux ; Assesseur : Jean-Pierre Schnider. Le mandat de la société les « Grillons » réviseur des comptes étant arrivé à échéance, la composition des réviseurs des comptes pour l'année 2008, aura le visage suivant : La société « Française »(M. Alain Loigerot), la société de chant « La Lyre » (Mme. Emilie Berberat) et la société de chants le Chœur mixte de « Péry-Sonceboz » (M. Pierre Frankhauser)

Jean-Claude Hadorn, homme d'expérience connaissant tous les rouages de nos sociétés nous fait un remarquable exposé du site Internet www.voixromande.ch pour la plus grande joie des délégués. Toute la grande famille de la Voix Romande lui adresse ses plus chauds remerciements pour son remarquable travail et sa disponibilité. Aucune proposition ou suggestion n'étant parvenue au comité et personne ne prenant la parole dans les divers, le président adresse des remerciements à tous les délégués pour la parfaite tenue de cette 79^{ème} assemblée générale ordinaire, toute empreinte de sérieux et de cordialité. Il adresse encore des remerciements au président d'honneur, aux membres du comité ainsi qu'à toutes les personnes présentes, en rappelant que la prochaine assemblée générale des délégués de la Voix Romande de Bienne et Environs aura lieu le lundi 4 mai 2009 à Bienne. Il clôt cette 79^{ème} assemblée générale des délégués de la Voix Romande de Bienne et Environs en invitant chacun et chacune à prendre le verre de l'amitié en souhaitant à tous et à toutes une bonne santé et beaucoup de joie dans leur société respective.

Clôture de l'assemblée générale des délégués à 21h30.

Le président : Roland Probst